

# Guide du citoyen



Municipalité de Saint-Alexandre

Guide du citoyen

Décembre 2022

Présentation .....	3
Participation citoyenne .....	5
Soyez informé! .....	6
Administration .....	7
Loisirs et culture.....	8
Sécurité publique .....	11
Service des travaux publics .....	12
Environnement .....	14
Service de l'urbanisme.....	16
Répertoire des ressources .....	18
Carte de la zone urbaine .....	21

# Présentation

## Portrait général

La Municipalité de Saint-Alexandre a été fondée le 17 septembre 1988, à la suite de la fusion de la paroisse et du village portant le même nom.

Elle est située à une vingtaine de kilomètres de Saint-Jean-sur-Richelieu, en Montérégie. D'une superficie totale de 76 kilomètres carrés dont 98% sont en zone agricole et 2% en zone villageoise, sa population est évaluée à près de 2 600 habitants, lesquels se nomment Alexandrines et Alexandrins.

Saint-Alexandre, une histoire de familles !

Avec ses nouveaux quartiers résidentiels, son école primaire accueillant près de 300 élèves, ses garderies dont un centre de la petite enfance, la Municipalité de Saint-Alexandre place la famille et tous ses membres au centre de ses préoccupations. Le développement de pistes cyclables, les installations de loisirs diversifiées et les activités et événements qui les animent reflètent le dynamisme de sa jeune population.

**Conseil municipal 2021-2025**



**Yves Barrette**  
Maire



**Julie Vadeboncoeur**  
Conseiller #1



**Stéphane Vézina**  
Conseiller #2 et maire suppléant



**Anne-Sylvie Forney**  
Conseiller #3



**Florent Raymond**  
Conseiller #4



**Marie-Ève Denicourt**  
Conseillère #5



**Jean-François Berthiaume**  
Conseiller #6

## Participation citoyenne

### Séances du conseil municipal

Les séances du conseil municipal sont une bonne occasion pour les citoyens de rencontrer les élus et poser leurs questions. Elles se tiennent une fois par mois. Pour l'année 2023, il est prévu que les séances aient lieu le premier lundi du mois à 20 h, sauf quelques exceptions :

Pour adresser une question au conseil municipal, il suffit de se présenter aux séances publiques.

En savoir plus ➤ [www.saint-alexandre.ca/proces-verbaux](http://www.saint-alexandre.ca/proces-verbaux)

### Programme de bénévolat

Créez une communauté dynamique à l'image des citoyens qui la composent!

Il est possible de s'impliquer de multiples façons au sein de la communauté alexandrine. Que ce soit lors des assemblées du conseil municipal, dans l'organisation d'événements ou au sein d'un organisme, tous les résidents sont invités à prendre part activement à la vitalité de leur communauté.

La municipalité propose un programme de bénévolat mettant la reconnaissance des bénévoles au premier plan, afin de les remercier de leur implication.

## Soyez informé!

### Site web

Le site web municipal regorge d'informations variées sur la municipalité, ses services et ses programmes. Visitez-le régulièrement pour consulter les actualités et demeurer informé des nouvelles les plus récentes.

En savoir plus ➤ <http://www.saint-alexandre.ca/>

### Réseaux sociaux

La municipalité est présente sur les réseaux sociaux grâce à sa page Facebook et sa chaîne Youtube.

En savoir plus ➤ [www.facebook.com/municipalitesaintalexandre/](http://www.facebook.com/municipalitesaintalexandre/)  
<https://www.youtube.com/channel/UC2maU2nj43R7O9CZj59O9Ag/>

### Infolettre électronique

L'infolettre électronique est envoyée aux abonnés deux fois par mois, soit le vendredi précédant la séance du conseil municipal afin de diffuser le projet d'ordre du jour, et une deux semaines plus tard pour annoncer les décisions du conseil municipal et les autres nouvelles du mois.

En savoir plus ➤ <http://www.saint-alexandre.ca/ma-municipalite/bulletins-municipaux/>

### Système d'alertes OMNIvigil

Le système OMNIvigil transmet aux citoyens inscrits, par téléphone ou par messagerie texte (SMS), des alertes concernant entre autres :

- le réseau d'aqueduc (travaux d'entretien, interdiction d'arrosage, avis d'ébullition, etc.);
- les travaux de voirie ;
- une situation d'urgence ;
- toute autre situation nécessitant la transmission rapide d'informations aux citoyens.

La municipalité recommande qu'une personne par résidence soit inscrite au système.

En savoir plus ➤ <http://www.saint-alexandre.ca/services/service-securite-incendie-et-securite-civile/>

## Administration

Hôtel de ville  
453, rue Saint-Denis  
Saint-Alexandre (Québec)  
J0J 1S0

Pour joindre les différents services municipaux :	450 346-6641
Information générale et relation avec les citoyens	Poste #1 <a href="mailto:info@saint-alexandre.ca">info@saint-alexandre.ca</a>
Direction générale	Poste #2 <a href="mailto:dg@saint-alexandre.ca">dg@saint-alexandre.ca</a>
Taxation et comptabilité	Poste #3 <a href="mailto:ygagnon@saint-alexandre.ca">ygagnon@saint-alexandre.ca</a>
Travaux publics, aqueduc et urbanisme	Poste #4 <a href="mailto:inspectrice@saint-alexandre.ca">inspectrice@saint-alexandre.ca</a>
Loisirs, culture et communications	Poste #5 <a href="mailto:loisirs@saint-alexandre.ca">loisirs@saint-alexandre.ca</a>
Sécurité incendie et sécurité civile	Poste #6 <a href="mailto:caserne47@saint-alexandre.ca">caserne47@saint-alexandre.ca</a> Urgence : 911

En savoir plus ➤ [www.saint-alexandre.ca/personnel-municipal](http://www.saint-alexandre.ca/personnel-municipal)

## Loisirs et culture

### Espaces verts et parcs

Le **parc Marie-Jeanne-Frégeau** accueille les familles, les visiteurs et les sportifs grâce aux modules de jeux pour enfants, aux panneaux du Parcours Actifs et aux tables à pique-nique plantées à l'ombre des nombreux arbres. Ce parc est situé au 440, rue Bernard.

Le **parc de la Riveraine** a été aménagé comme un espace d'interprétation de la nature. Il accueille les gens de passage grâce à sa placette et sa table de pique-nique. Il est situé au coin des rues Saint-Denis et Matis.

Le **parc canin** est aménagé pour faire courir les chiens en toute sécurité. Il est accessible près de l'intersection des rues de la Chute et des Conseillers et longe les terrains de soccer.



Une partie du terrain du puits L'Écuyer dans le rang Sainte-Marie a été transformée en **zone mellifère** dans le but d'offrir aux insectes pollinisateurs un espace propice au butinage. Le parc L'Écuyer - zone mellifère n'est pas accessible au public.

### Installations sportives et récréatives

Le Pavillon des loisirs est le bâtiment qui accueille la majorité des cours et activités offerts aux citoyens. Il est situé au 440, rue Bernard et ses salles sont disponibles pour la location.

Les terrains sportifs sont tous situés au 440, rue Bernard. On peut aussi y accéder via les stationnements des rues de la Chute et Boulais. On y dénombre des installations diversifiées pour amuser toute la famille durant toute l'année :

#### Installations estivales

- Terrain de balle molle
- Terrains de soccer
- Terrains de tennis
- Parc de planche à roulettes
- Paniers de basketball
- Table de ping-pong extérieure
- Circuit d'habiletés au soccer
- Panneaux d'exercices en plein air du Parcours Actif

#### Installations hivernales

- Patinoires
- Glissade sur tubes

### Activités et événements

Tout au long de l'année, les Alexandrins peuvent profiter des différentes activités et événements organisés par la municipalité ou ses organismes partenaires.

- Activités sportives selon la saison : balle molle, badminton, pétanque...
- Soirées de danse
- Café-jasette
- Train mexicain
- Espace Famille 0-5
- Soirées cinéma, en salle ou en plein air



- Fête nationale
- Camp de jour
- Festival Saint-Alex en feux
- Journées de la culture
- Halloween
- Noël

### **Programmations saisonnières**

La municipalité propose des programmations de cours et ateliers sur inscription adaptés à chaque saison. Des activités libres sont aussi organisées pour plus de flexibilité.

En savoir plus ➤ [www.saint-alexandre.ca/loisirs-culture-sports/cours-et-activites/](http://www.saint-alexandre.ca/loisirs-culture-sports/cours-et-activites/)

### **Programme d'aide financière aux activités de loisir**

Le programme d'aide financière aux activités de loisirs a pour objectif de favoriser et promouvoir la pratique d'activités de loisirs chez les jeunes, ainsi que de favoriser l'accessibilité aux différentes activités de loisirs en allégeant les coûts qui y sont reliés.

Le montant de l'aide financière accordée correspond à 50 % des frais d'inscription à une activité (avant les taxes). L'aide financière maximale accordée est de 100 \$ par participant, par année.

En savoir plus ➤ [www.saint-alexandre.ca/loisirs-culture-sports/programme-aide-financiere-activites-loisir/](http://www.saint-alexandre.ca/loisirs-culture-sports/programme-aide-financiere-activites-loisir/)

### **Bibliothèque**

La bibliothèque municipale et scolaire est située dans les locaux de l'école primaire. Les bénévoles y accueillent les citoyens le mercredi de 19 h à 21 h et le samedi de 10 h 30 à 12 h. L'abonnement est gratuit.

Préparez votre visite en consultant d'abord le catalogue en ligne!

501, rue Saint-Denis  
450 347-1376, poste 9  
[biblio@saint-alexandre.ca](mailto:biblio@saint-alexandre.ca)



En savoir plus ➤ [www.saint-alexandre.ca/loisirs-culture-sports/installations-et-espaces-verts/bibliotheque/](http://www.saint-alexandre.ca/loisirs-culture-sports/installations-et-espaces-verts/bibliotheque/)



Une envie de lecture ou de partager une découverte littéraire? Visitez les Croqu'Alex et contribuez au principe « prends un livre, donne un livre ». Les boîtes à livres en libre-service sont situées au presbytère et près des boîtes postales de la rue du Lac.

### **Culture et patrimoine**

Le cœur culturel alexandrin est sans nul doute l'ensemble religieux formé par l'église érigée en 1851, le presbytère, le cimetière et ses bâtiments. Il est possible d'en savoir plus grâce à la visite audioguidée de l'église durant laquelle on découvre notamment les remarquables vitraux et l'impressionnant orgue Casavant & Frères. Le territoire de la municipalité compte également plusieurs croix de chemin remarquables.

La Fabrique de Saint-Alexandre organise deux fois par année le Chic bazar alexandrin afin de recueillir des fonds servant à l'entretien et la sauvegarde des bâtiments religieux.

Pendant la période estivale, la municipalité organise également des pique-niques culturels devant le presbytère.

## Sécurité publique

Urgence : 911

En savoir plus ► [www.saint-alexandre.ca/services/service-securite-incendie-et-securite-civile/](http://www.saint-alexandre.ca/services/service-securite-incendie-et-securite-civile/)

### Police

Le territoire de la municipalité est couvert par la Sûreté du Québec. La police est responsable de l'application de certains règlements municipaux (RM).

Sûreté du Québec - Poste Haut-Richelieu  
88, rue de l'Église Nord, C.P. 10,  
Lacolle  
450 246-3856  
Depuis un cellulaire, signalez \*4141

### Sécurité incendie

Les pompiers de la caserne 47 interviennent lors de situations d'urgence telles que la lutte contre les incendies, les matières dangereuses, les accidents de la route et lorsque la désincarcération de véhicules est nécessaire. L'équipe du service est composée d'une vingtaine de pompiers à temps partiel, dirigés par 6 officiers.

La municipalité est également desservie par un service de premiers répondants, de niveau 2.

### Organisation municipale de sécurité civile

Les élus, des membres du personnel municipal et des citoyens bénévoles forment l'organisation municipale de sécurité civile qui a pour fonction de répondre aux besoins des citoyens en cas de sinistre ou de catastrophe sur le territoire de Saint-Alexandre.

### Quelques astuces pour vous préparer en vue d'une éventuelle situation d'urgence

- Consultez le guide des consignes à suivre en cas d'urgence préparé par la municipalité
- Téléchargez l'application Soyez prêts
- Préparez votre trousse d'urgence 72 heures
- Abonnez-vous au service [Omnivigil](#) de la municipalité

## Service des travaux publics

### Aqueduc et eau potable

Le réseau d'aqueduc municipal est desservi par trois puits artésiens reliés à l'usine de filtration qui permet de fournir les bâtiments de la zone urbaine en eau potable. Chacun de ses bâtiments doit être équipé d'un compteur d'eau.

Chaque citoyen est invité à porter une attention particulière à sa consommation d'eau potable et à la réduire au minimum!

En savoir plus ➤ <http://www.saint-alexandre.ca/services/eaux-et-infrastructures/eau-potable/>



### Égout et eaux usées

La zone urbaine est équipée d'un réseau d'égout sanitaire qui recueille les eaux après leur consommation par les résidents et un réseau d'égout pluvial qui recueille les eaux de pluie. La Municipalité de Saint-Alexandre possède sa propre usine d'épuration des eaux usées. Son bon fonctionnement est tributaire de ce que les citoyens mettent dans la cuvette.

### La toilette n'est pas une poubelle!

Évitez d'y jeter des lingettes, produits d'hygiène féminine, soie dentaire, cheveux, contraceptifs, couches et autres indésirables car ils peuvent obstruer les équipements et causer d'importants dommages.

En savoir plus ➤ <http://www.saint-alexandre.ca/services/eaux-et-infrastructures/eaux-usees/>

### Voies publiques et transport

Le Service des travaux publics est responsable de l'entretien des voies publiques du réseau local. En période hivernale, il en assure le déneigement.

Une borne de recharge pour véhicule électrique est accessible aux membres du Circuit électrique du Québec. Elle est située dans le stationnement du Pavillon des loisirs.

La Municipalité de Saint-Alexandre met la sécurité routière au cœur de ses préoccupations afin que les citoyens de tous âges puissent évoluer dans un environnement sain, invitant et sécuritaire. Le Circuit de mobilité active guide les décideurs sur les priorités à mettre en œuvre pour rendre les rues accueillantes et adaptées aux déplacements actifs.

En savoir plus ➤ [www.saint-alexandre.ca/services/transport/circuit-mobilite-active/](http://www.saint-alexandre.ca/services/transport/circuit-mobilite-active/)



## Déneigement

En période hivernale, il est important de dégager les bornes d'incendies de tout amas de neige afin de faciliter leur utilisation en cas de nécessité.

Il est également important de disposer les bacs des collectes de façon judicieuse afin de ne pas obstruer la voie publique et permettre ainsi un meilleur déneigement.

Il est interdit de pousser la neige sur la voie publique lors du déneigement des entrées privées.

## Éclairage public

Pour signaler un lampadaire défectueux, contactez le Service des travaux publics!



## Environnement

Le conseil municipal croit que chaque citoyen est le chaînon d'un environnement en santé. Par de petits gestes, notre planète respirera mieux et sera plus propre pour les générations futures.

### Gestion des matières résiduelles



La gestion des matières résiduelles est confiée à Compo Haut-Richelieu, qui est responsable des collectes régulières (ordures, récupération, matières organiques) et des collectes spéciales (feuilles d'automne, sapins de Noël naturels, gros rebuts, etc.).

Les citoyens sont invités à se départir de matériaux particuliers en visitant les écocentres de l'entreprise, dont le plus près est situé dans le secteur Iberville.

825, rue Lucien-Beaudin à Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville)  
450 347-0299

La collecte des ordures ménagères a lieu le mardi matin aux 2 semaines en alternance avec la collecte des matières recyclables.

La collecte du compostage domestique se fait le vendredi aux 2 semaines de décembre à mars et chaque vendredi pour avril à novembre.

La collecte des gros rebuts non valorisables est effectuée le premier mardi de chaque mois.

Vous pouvez vous procurer le guide explicatif sur la gestion des matières résiduelles ainsi que le calendrier des collectes en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.saint-alexandre.ca/services/environnement/collecte-des-matieres-residuelles-et-selective/>

En savoir plus ➤ <https://www.compo.qc.ca/>

### Plan de conservation et de mise en valeur des milieux naturels

En décembre 2019, la municipalité de Saint-Alexandre a adopté le Plan pour la conservation des milieux naturels et de la biodiversité. Ce plan vise à établir un équilibre entre le développement et la préservation de ses milieux naturels, afin de maintenir la qualité de vie de ses citoyens et des générations futures.

En savoir plus ➤ <http://www.saint-alexandre.ca/services/environnement/boise/>

### Programmes et aide financière

La Municipalité offre plusieurs programmes visant à diminuer l'impact écologique des citoyens et contribuer à limiter leur empreinte environnementale :

- ◆ Subvention pour le remplacement de toilette à débit régulier par un modèle à faible débit ;
- ◆ Subvention pour l'achat de couches réutilisables ;
- ◆ Subvention pour l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie ;
- ◆ Distribution gratuite d'arbres durant le Mois de l'arbre et des forêts, en mai.

En savoir plus ➤ <http://www.saint-alexandre.ca/services/programmes/>

### **Partage-Don ta bouffe**

Un frigo communautaire pratique libre-service est accessible en tout-temps dans la cour arrière de l'hôtel de ville près de l'OMH (Office municipal d'habitation). Nous invitons les commerçants, les organismes, ainsi que les citoyens à venir y déposer ou prendre des aliments selon leurs besoins. Cela permet d'éviter le gaspillage alimentaire et d'offrir une aide alimentaire d'urgence.

En savoir plus ➤ <http://www.saint-alexandre.ca/lancement-projet-partage-don-bouffe/>

### **Fleurons du Québec**



En adhérant au programme des Fleurons du Québec, la municipalité s'engage dans un processus d'amélioration continu du cadre de vie de ses concitoyens, et cherche à mobiliser la population autour d'un projet commun d'embellissement du paysage. La classification horticole des Fleurons constitue une reconnaissance officielle des efforts de toute la collectivité pour un milieu de vie plus beau, plus sain et plus vert!

La Municipalité de Saint-Alexandre a obtenu la cote de 3 fleurons lors de sa classification 2020.

## Service de l'urbanisme

### Plan et règlements d'urbanisme

Le plan et les règlements d'urbanisme ont fait l'objet de la révision quinquennale à l'automne 2020. Ces documents guident les élus dans l'organisation et le développement du territoire.

En savoir plus ➤ [www.saint-alexandre.ca/services/urbanisme-permis/reglements-urbanisme/](http://www.saint-alexandre.ca/services/urbanisme-permis/reglements-urbanisme/)

### Permis et certificats

Assurez-vous d'obtenir un permis de construction, de rénovation ou un certificat d'autorisation pour tous les travaux qui le nécessitent. Ces documents sont délivrés par l'inspectrice municipale, sur rendez-vous.

Un délai de 30 jours peut être requis pour l'émission des permis et certificats, prévoyez ce délai dans l'échéancier de vos travaux!

En savoir plus ➤ [www.saint-alexandre.ca/services/urbanisme-permis/accueil-2/](http://www.saint-alexandre.ca/services/urbanisme-permis/accueil-2/)

### Règlementation en bref

#### Animaux

L'enregistrement et la stérilisation des chiens et des chats sont obligatoires. Dans la zone urbaine, un maximum de deux chiens et trois chats est permis par résidence. Il est possible de procéder en ligne via le site internet de [Proanima](#) ou en vous procurant le formulaire requis à l'hôtel de ville. La licence est renouvelable annuellement.

Chat : 10 \$

Chien stérilisé : 20 \$

Chien non-stérilisé : 30 \$

En zone urbaine, il est interdit de garder plus de 3 poules, et celles-ci doivent être gardées dans un poulailler et une volière conforme. Les coqs sont interdits partout sur le territoire.

Les abris d'auto temporaires sont permis entre le 15 octobre et le 15 avril.

Le stationnement dans les bandes réservées aux déplacements actifs est interdit en tout temps.

Du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril, le stationnement d'un véhicule sur la voie publique est interdit entre 23 h et 7 h.

Durant la belle saison, l'utilisation extérieure de l'eau potable est permise entre 20 h et 23 h selon l'horaire suivant :

- Jour pair du calendrier pour les adresses civiques paires
- Jour impair du calendrier pour les adresses civiques impaires.



Tout feu à ciel ouvert doit être autorisé par un permis de brûlage délivré par la municipalité au moins 5 jours avant la date prévue. Le détenteur doit également avertir le Service de sécurité incendie.

Aucune autorisation n'est requise pour allumer un feu dans un foyer en maçonnerie ou un foyer de conception commerciale conçu pour y allumer un feu. Ces foyers doivent être équipés d'une cheminée d'au moins un mètre et munis d'un capuchon grillagé. L'installation d'un foyer extérieur n'est autorisée que dans la cour arrière.

Il est défendu de faire usage entre 23 h et 7 h, de tout appareil, objet ou instrument causant un bruit susceptible de troubler la paix et le bien-être du voisinage.

Tout propriétaire de terrain et de terrain vacant doit s'assurer que son terrain soit exempt de broussailles, de mauvaises herbes et de tout amas de débris. Les terrains vacants doivent être fauchés entre le 15 juin et le 15 juillet de chaque année. Une deuxième coupe est recommandée au cours du mois d'août afin d'éviter la propagation d'herbe à poux

En savoir plus ► <http://www.saint-alexandre.ca/ma-municipalite/reglements-municipaux/>

## Répertoire des ressources

### Organismes locaux

**Club de l'âge d'or**

108, rue Saint-Paul

**450 358-1029**

**Fabrique de Saint-Alexandre**

Presbytère : 447, rue Saint-Denis

**450 346-3430**

**514 443-4749**

**Club de tir Josée**

2115, chemin de la Grande-Ligne

**450 296-4760**

**leclubdetirjosee.com**

**Association des loisirs**

**de Saint-Alexandre**

[loisirs.alsa@gmail.com](mailto:loisirs.alsa@gmail.com)

### Organismes partenaires pour les activités sportives

**Club de patinage artistique de Bedford**

**450 272-7728**

**facebook.com/cpabedford**

**Association de hockey mineur de Bedford**

**450 248-3224**

**ahmbedford.ca**

**Soccer Haut-Richelieu**

**450 349-5545**

**soccercsjr.ca**

### Organismes communautaires

**Centre d'entraide régional d'Henryville**

791, rue Saint-Jean-Baptiste  
Henryville

**450 299-1117**

**Office municipal d'habitation du Haut-Richelieu – édifice Le Fleuron**

451, rue Denis-Charron  
Saint-Alexandre

**450 348-3831**

## Services de santé et services sociaux

**Centre intégré de santé et services sociaux (CISSS) de la Montérégie-centre - Haut-Richelieu-Rouville (CLSC de la Vallée-des-Forts)**

978, boulevard du Séminaire Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu

**450 358-2572**

**Info santé / Info-social**

811

**Hôpital du Haut-Richelieu**

920, boulevard du Séminaire Nord  
Saint-Jean-sur-Richelieu

**450 359-5000**

**Centre anti-poison**

1 800 463-5060

## Services de garde et services scolaires

**CPE Le champ des rêves**

456, rue Saint-Denis  
450 346-4149

**École primaire de Saint-Alexandre**

501, rue Saint-Denis  
450 347-1376

**Centre de services scolaires des Hautes-Rivières**

210, rue Notre-Dame  
Saint-Jean-sur-Richelieu  
450 359-6411

**Commission scolaire Riverside (école St-Johns)**

7525 Chemin de Chambly  
Saint-Hubert  
450 672-4010

## Autre service public

**Postes Canada**

433, rue Saint-Denis  
450 347-4503

**Pour connaître d'autres ressources, visitez le répertoire : [assisto.ca](http://assisto.ca)**

## Commerces et entreprises locales...

<b>ACE Quincaillerie J.P.J</b> 477, rue Saint-Denis 450 346-5657	<b>Banque nationale du Canada</b> 433-A, rue Saint-Denis 450 346-3182
<b>Dépanneur Boni-Soir Saint-Alexandre</b> 1314, chemin de la Grande-Ligne 450 358-1398	<b>Familiprix Clinique - David Rousseau</b> 433, rue Saint-Denis 450 376-2322
<b>Le Gym du Village St-Alexandre</b> 433-C, rue St-Denis 438 871-0030	<b>Les Jardins Alexandrins</b> 1410, montée Lacroix 514 609-7257
<b>Restaurant L'Angéluc</b> 480, rue Saint-Denis 450 346-4393	<b>Restaurant Les petits délices</b> 433-B, rue Saint-Denis 438 498-3354
<b>Serres Sainte-Anne</b> 708, rang Sainte-Anne 450 346-5916	

# Carte de la zone urbaine

